



Ville de Pontivy

Comité de pilotage agenda 21

Compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2011

C13-2011-007

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21
Mme Elisabeth PÉDRONO, conseillère municipale
Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, conseillère municipale

ÉTAIENT EXCUSES

Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques

ÉTAIENT ABSENTS

M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
M. Joël LE BOTLAN, conseiller municipal
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale
Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Gaël CADORET, chargé de mission

§

I. FICHES AGENDA 21

33 propositions de fiches

Il avait été proposé aux différentes commissions municipales de s'appuyer sur les éléments de diagnostics et ateliers réalisés avec la population, pour faire des propositions d'actions ou de projets, puis de les présenter de manière très synthétique sous forme de fiches.

Les pièces jointes présentent les 33 propositions qui sont actuellement en cours d'élaboration et qui vont constituer le corps de l'Agenda 21.

Le Comité de pilotage Agenda 21 salue la mobilisation des Commissions et agents qui contribuent à la définition du programme.

Remarques du Comité de pilotage

Plusieurs Commissions (notamment en matière de culture et de sport) ont fait des propositions quant à la gestion des déchets et la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie. Ces éléments seront regroupés sous une même fiche présentant la démarche globale de la ville dans ces domaines.

Certaines propositions, bien que totalement en cohérence avec les objectifs d'un développement durable et solidaire n'ont pas été mises en avant dans les fiches retenues, mais sont gardées comme témoin de l'engagement de la ville depuis plusieurs années dans ces domaines (ex : le Conseil municipal des enfants, le festival *Les Gamineries*). L'accent a été mis sur les projets nouveaux, dont la visibilité peut être améliorée, le renforcement de la transversalité entre différentes commissions, les aspects de programmation dans les années qui viennent,

Cité Plessis

Les actions proposées très concrètes (aménagement) pourraient être complétées par le renforcement des liens entre les différentes commissions concernées (Action sociale et solidarité, Action scolaire et jeunes, Action culturelle et vie associative...).

Sports

Il pourrait être intéressant d'approfondir et prolonger la réflexion sur des thèmes qui apparaissent importants : bénévolat, professionnalisation, mutualisation et dimension intercommunale.

Travaux

De plus en plus de rénovations et constructions intègrent des préoccupations environnementales et sociales. Les bâtiments pourraient également être des supports de communication et sensibilisation de la population.

Aménagement et urbanisme

Le comité de pilotage relève le souhait de limiter les friches urbaines et bâtiments désaffectés, de densifier et créer des espaces vivants et de convivialité. Il souligne que ceci doit également être fait en cohérence avec Pontivy communauté. En matière de consommation d'espace les habitants comprendraient mal d'être de plus en plus restreints sur l'immobilier résidentiel, alors que d'autres projets d'aménagements paraîtraient moins contraints.

Thèmes qui semblent, d'un premier abord, moins traités

L'habitat, le logement, le bilinguisme et la diversité culturelle ont semblé moins ou pas présents dans l'angle d'approche des fiches.

On peut noter cependant qu'à travers les outils d'urbanisme plusieurs orientations sont fixées au sujet de l'habitat et du logement. D'autre part le travail se fait à travers les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat pilotées par Pontivy communauté. L'analyse des besoins sociaux permettra également de faire remonter certaines données au sujet de l'habitat mais aussi en matière de diversité culturelle, afin d'orienter les politiques publiques.

II. PUBLICATION DE L'AGENDA 21

L'Agenda 21 est autant une méthode qu'une liste d'actions définies par la collectivité. Cependant, de façon à faire connaître la démarche et créer de l'émulation, il est prévu d'éditer un document reprenant les engagements de la ville en matière de développement durable et solidaire.

Le document reprendra les fiches mais aussi des éléments plus généraux sur les actions et orientations de la ville.

L'édition était envisagée pour la fin du premier semestre 2012, en concomitance avec la semaine du développement durable (avril) ou l'anniversaire du sommet de la terre de 1992, ayant initié la notion de développement durable et solidaire et d'Agenda 21 (juin).

Néanmoins, compte tenu des actualités électorales et locales, il est probable que cette publication se fasse plus tard.

Le prochain comité de pilotage est fixé au mercredi 22 février.